

**Ecole publique Le Bourg à Querrien – Circonscription de Quimper Est**  
Conseil d'école n°1 – Lundi 14 octobre 2019 (17h30 – 18h40)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, Maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. PRAT, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme GHOU, Mme HERAUT et Mme HUBERT Marie-Odile, représentantes des parents d'élève,
- Sylvie BOURHIS et Sophie LUCAS, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM),
- Mme DELESTRE, Accompagnante d'Elèves en Situation d'Handicap (AESH),
- Mme HERRY, M. KERHERVE, M. MORGANT, Mme NOISEL et Mme QUEMENER, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- Mme BOULIC, représentante des parents d'élève,
- Mme BARS, Mme JASSERAND, Mme LE THOER, enseignantes.

Ordre du jour :

1. Compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves
2. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 04/06/2019
3. Présentation du personnel scolaire
4. Effectifs et répartition des élèves
5. Modalité de vote au conseil d'école
6. Vote du règlement intérieur
7. Les actions pédagogiques de l'école
8. Questions des représentants des parents d'élèves et de la mairie

Nb : Cliquer sur les mots soulignés en bleu pour ouvrir [les liens hypertextes](#) dans le document.

**1) Compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves**

La participation aux élections des représentants de parents d'élèves a été cette année de 63,87% (99 votants pour 155 inscrits), contre 64,09% en 2018.

Ordre	Prénom & nom	Classe(s) représentée(s)
1	Marie-Odile HUBERT (MS bilingue)	Maternelle-CP bilingue
2	Gaëlle HERAUT (GS bilingue)	Maternelle-CP bilingue
3	Emilie BOULIC (GS et CE2)	GS-CP et CE1-CE2
4	Emilie GHOU (MS ET CP)	PS-MS et GS-CP
5	Poste de titulaire vacant	
6	Poste de titulaire vacant	
7	Poste de suppléant vacant	
8	Poste de suppléant vacant	
9	Poste de suppléant vacant	
10	Poste de suppléant vacant	
11	Poste de suppléant vacant	
12	Poste de suppléant vacant	

Le taux de participation aux élections reste stable par rapport à l'année précédente mais cette année scolaire est marquée par l'absence de parents représentants pour les classes de cycle 3. Une réflexion est portée au sein du conseil d'école pour identifier les causes du manque de mobilisation et proposer des solutions : Mme Héraut suggère l'organisation d'une réunion avec les familles en amont des élections, et également de créer plus de liens entre les parents délégués et les familles lors des différents rassemblements.

## 2) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune question n'a été transmise.

## 3) Présentation du personnel de l'école :

### Les enseignants



Ael  
BARS



Orianne  
HERRY



Marrick  
JASSERAND



Yann  
KERHERVE



Vincent  
LE MOING



Maïna  
LE THOER



David  
MORGANT



Sklaerenn  
NOISEL



Anne  
QUEMENER

### Les ATSEM\*



Sylvie  
BOURHIS



Sophie  
LUCAS



Enrick  
LE BIHAN

### AESH\*\*



Claudie  
DELESTRE

\* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

\*\* AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation d'Handicap (anciennement Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS))

#### 4) Effectifs et répartition des élèves

L'effectif de l'école, à ce jour, est de 110 élèves. Un élève de MS monolingue, qui avait déménagé à la fin de l'année scolaire dernière, réintègre l'école après les vacances de la Toussaint. Trois autres élèves sont inscrits en TPS monolingue et seront scolarisés dans l'année (scolarisation différée).

✓ Répartition par classe :

Enseignants	Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Anne QUEMENER	<i>TPS-PS-MS</i>	2	7	10							<b>19</b>
Vincent LE MOING Maïna LE THOER	<i>GS-CP</i>				5	10					<b>15</b>
Yann KERHERVE Maïna LE THOER	<i>CE1-CE2</i>						10	14			<b>24</b>
David MORGANT	<i>CM1-CM2</i>								10	7	<b>17</b>
Marrick JASSERAND Remplacée par Oriane HERRY	<i>Maternelle CP Bilingue</i>	1	3	8	7	3					<b>22</b>
Sklaerenn NOISEL Ael BARS	<i>Elémentaire Bilingue</i>						5	3	2	3	<b>13</b>
<b>TOTAL</b>											<b>110</b>

#### 5) Modalités de vote au conseil d'école

Le conseil d'école a choisi le vote à main levée pour l'année scolaire à venir.

#### 6) Vote du règlement intérieur

Le directeur indique que le seul changement opéré dans le règlement intérieur 2019/2020 est l'abaissement de l'**instruction obligatoire des enfants dans l'année de leurs trois ans** (tous les enfants nés en 2016 pour la rentrée de septembre 2019) au lieu de six ans (loi pour une école de la confiance du 28 juillet 2019).

Il est précisé que ce règlement intérieur est adapté du *règlement départemental type des écoles maternelles et élémentaires du 8 décembre 2014*.

- Nombre de votants : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 11

## 7) Les actions pédagogiques de l'école

➤ Bilan financier 2018/2019 du compte OCCE de l'école :

Solde au 31/08/2019 : 3 997,53 €

### **Bilan financements OCCE - Projets 2018/2019**

<b>Dépenses</b>								
Intitulé	Somme	mat. bilingue	élém. Bilingue	PS-MS	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2	Collectif
Abonnement canopé	60,00							60,00
Adhésion OCCE	253,80							253,80
Dépenses PS-MS	136,46			136,46				
Achat DVD film "être plutôt qu'avoir"	20,00							20,00
Dépense PS-MS	94,17			94,17				
Dépense GS-CP	59,12				59,12			
Pot conseil d'école	7,41							7,41
Dépenses PS-MS	60,35			60,35				
Achat Cadeau Dumiste	21,50				7,15	7,15	7,20	
Pot spectacle Dumiste	15,80				5,30	5,25	5,25	
Dépense CE1-CE2	10,55					10,55		
Repas technicien spectacle Dumiste	34,00				11,30	11,40	11,30	
Dépenses maternelle-CP bilingue	3,24	3,24						
Dépenses élémentaire bilingue	31,25		31,25					
<b>TOTAL</b>	<b>807,65 €</b>	<b>3,24 €</b>	<b>31,25 €</b>	<b>290,98 €</b>	<b>82,87 €</b>	<b>34,35 €</b>	<b>23,75 €</b>	<b>341,21 €</b>

Les dépenses des classes correspondent à l'achat de petits matériels de manipulation, d'ingrédients pour la confection de recettes ou des produits d'animalerie (nourriture, paille).

<b>Actions OCCE (2018-2019)</b>			
	Dépenses	Recettes	Bénéfices
Photos individuelles	1 043,60 €	1 464,00 €	420,40 €
Chocolats de Noël	2 274,41 €	2 992,65 €	718,24 €
Photos collectives	476,00 €	714,00 €	238,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 794,01 €</b>	<b>5 170,65 €</b>	<b>1 376,64 €</b>

L'équipe pédagogique fait le choix pour cette année scolaire de ne pas reconduire l'opération des photos individuelles. Il pourra-être envisagé de proposer cette action une année sur deux.

Mme Héraud questionne l'équipe enseignante sur les raisons de cette décision. Il est précisé la réflexion autour du temps scolaire dédié aux apprentissages, du temps dédié à l'organisation de cette opération, des actions sollicitant les familles déjà menées par l'APE (opération saucisson, tombolas à venir) et de la pertinence de reconduire plusieurs actions au regard du solde sur le compte OCCE.

➤ Présentation des parcours pédagogiques 2019-2020 :

*Les différents projets spécifiques à chaque classe ne sont pas développés pendant le conseil d'école. Ils ont toutefois été présentés aux parents d'élèves lors des réunions de rentrée, ou le seront prochainement.*

◆ Projets liés au parcours Citoyen :

- **Labellisation « École en Démarche globale de Développement Durable » (E3D) :** l'objectif pour l'année à venir sera de faire un état des lieux des activités mises en place dans chaque classe afin d'accéder au niveau 1 de la labellisation. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).
- **Mise en place de l'agenda CM2** fourni par le ministère de l'Éducation Nationale : La ligue contre le cancer et l'inspection académique des côtes d'Armor ont conçu un agenda. Cet outil, permettant d'alimenter le débat en classe en variant les supports (textes, jeux, dessins...), a été distribué à tous les élèves de CM2 à la rentrée 2019. Il permet des pistes de réflexion avec les élèves sur quatre thématiques : l'alimentation, le tabac, les écrans et les relations filles / garçons.

◆ Projets liés au parcours Artistique et Culturel :

- **Partenariat avec la bibliothèque municipale** certains mardis de l'année : la réflexion engagée les années précédentes se poursuit afin de réaliser des projets en lien avec les programmes lors des déplacements à la bibliothèque. L'objectif de cette démarche est de permettre à ces temps d'apprentissage d'être plus bénéfiques pour les élèves.
- **« Dis-moi ton livre »** en partenariat avec Quimperlé Communauté et la bibliothèque de la commune.
- **Projets inter-filières (axe 3 du projet d'école) :** suite à l'interruption des interventions MERVENT pour l'initiation à la langue bretonne auprès des élèves de classes monolingues, des activités pédagogiques semblables au projet « [Faites vos jeux](#) » réalisé l'année dernière regrouperont les élèves des deux filières (par exemple, chorale avec un répertoire commun en français et en breton).

◆ Projets liés au parcours EPS :

- **Activités aquatiques** à l'Aquapaq de Scaër (les élèves bilingues sont intégrés à leur niveau) : l'objectif pour les élèves du cycle 2 est d'atteindre le « [palier 1 du savoir-nager](#) ».

Classe	Dates
CE1-CE2	Les vendredis du 24 janvier au 27 mars 2020 de 14h50 à 15h30
GS-CP	Les jeudis du 02 avril au 18 juin 2020 de 10h à 10h40

## 8) Questions transmises

### ➤ Suivi des travaux :

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir pris le temps, en concertation avec le coordonnateur SPS de l'APAVE (coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé), de reconsidérer la demande de poursuivre l'occupation des salles de maternelle et de sieste du bâtiment maternelle pendant la phase 1 du chantier (cf [CR comité de suivi du 13 juin 2019](#)). En effet, cette recommandation sécuritaire ne semblait pas fondée au regard des travaux concernés et de la configuration du bâtiment.

Il est rappelé à la mairie les éléments suivants :

- en amont et pendant le chantier, toute personne souhaitant entrer dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire (la zone de chantier sera considérée en dehors de l'établissement) doit être signalée par la mairie au directeur de l'école, et accompagnée par un adjoint ou un agent des services techniques,
- la mairie est à l'initiative de la mise en place des comités de suivi des travaux (cf [PV du conseil d'école du 15/02/2018](#)),
- l'instance du conseil d'école n'a pas vocation à se substituer au comité de suivi car les discussions autour de ce projet de travaux scolaires sont conséquentes. Conformément à ce qui avait déjà été annoncé lors du conseil d'école du 07/02/2019 ([cf question 5 du procès-verbal](#)), le conseil d'école restitue les informations transmises lors des comités de suivi et les réflexions qui en ont découlé.

Le prochain comité de suivi est prévu le **jeudi 21 novembre à 17h**.

### ➤ Question de la mairie : quelles dispositions sont envisagées par l'équipe enseignante pour les déménagements des classes pendant la phase de travaux ?

M. Le maire indique que le début de la phase 1 des travaux est prévu autour du 15 novembre 2019. Afin de créer une zone de chantier sécurisée tout autour de l'ancien logement, l'entrée dans l'enceinte de l'école s'effectuera par un portillon au niveau du mur en pierre entre le portail et les anciennes toilettes (où est située actuellement la cabane en bois). Ces travaux de démolition du mur et la mise en place du portillon seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint par les services techniques. Le déménagement de la classe PS-MS est prévu après les vacances de février 2020, en fonction de l'avancée de la phase 1.

Deux scénarios sont en réflexion par l'équipe enseignante :

- déménagement de la classe PS-MS dans la salle de classe actuellement occupée par les CM1-CM2 dans le bâtiment du haut du site principal, la classe de CM1-CM2 serait quant à elle réaffectée dans une salle à l'étage du site annexe,
- déménagement de la classe PS-MS dans la salle de classe actuellement occupée par les élémentaires bilingues au rez-de-chaussée du site annexe (ancienne classe maternelle de l'école privée), la classe élémentaire bilingue serait dès lors déplacée dans une salle à l'étage du site annexe.

Le Président du conseil d'école lève la séance à 18h40.

**Le ou la secrétaire de séance**

Mme HERRY Oriane

Signature :



**Le président de séance**

M. LE MOING Vincent

Signature :

